



**EAU**  
DU BASSIN  
CAENNAIS

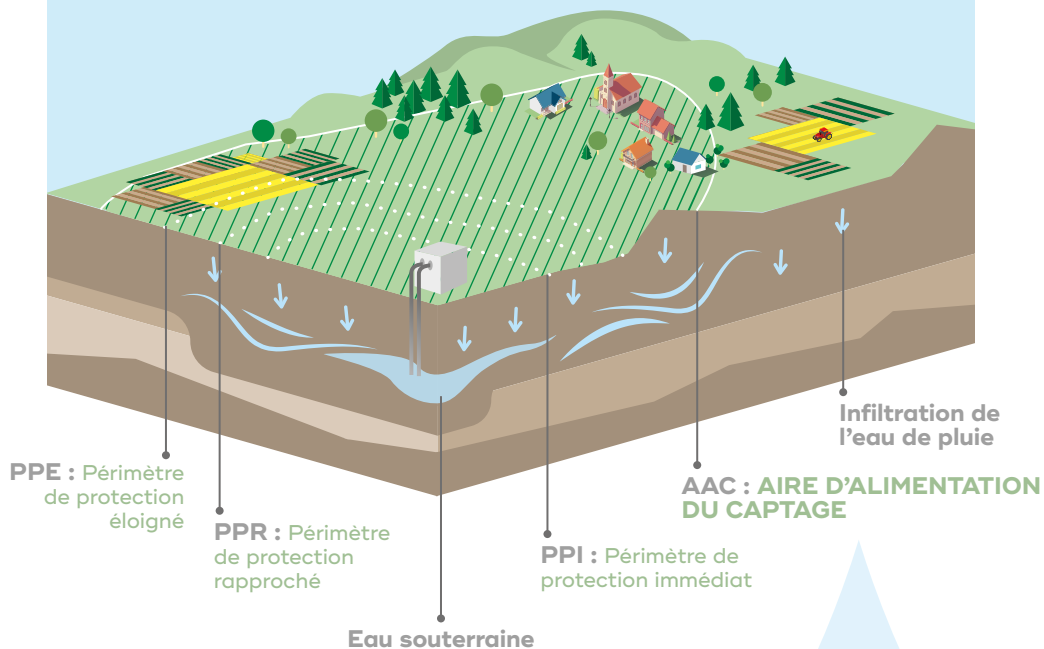
VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

L'AGRICULTURE  
& LA PROTECTION  
DE LA RESSOURCE  
EN EAU



## CAPTAGES D'EAU POTABLE : des enjeux forts

La protection des eaux souterraines et de surface contre les pollutions diffuses est la **garantie d'une eau de qualité**. Il s'agit d'enjeux majeurs pour **Eau du bassin caennais** en vue d'assurer aux consommateurs d'aujourd'hui et aux générations futures un approvisionnement durable en eau potable.



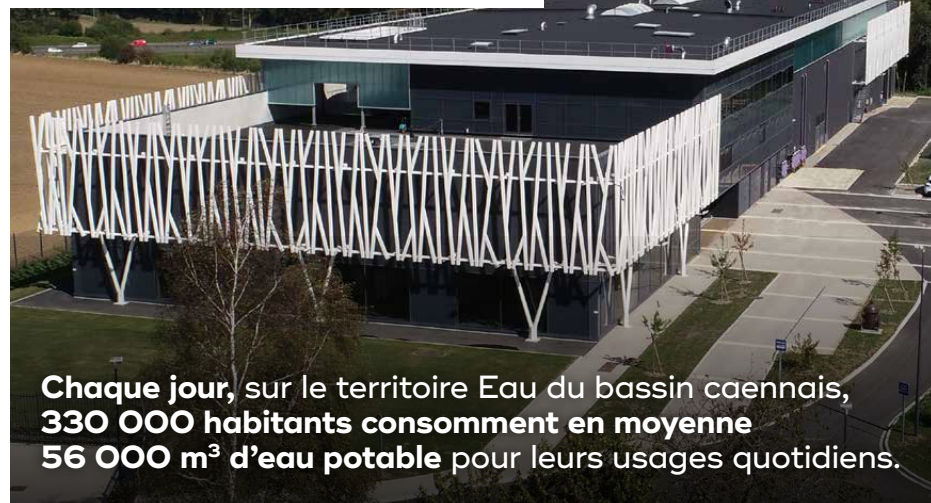
### LE PRÉVENTIF PLUTOT QUE LE CURATIF

Durant de nombreuses années, l'utilisation généralisée et intensive de produits phytosanitaires et d'engrais par les collectivités, les agriculteurs et les particuliers, a notamment contribué à la dégradation de la qualité des eaux.

**Eau du bassin caennais** privilégie la prévention des pollutions en amont dans le but de limiter au maximum les traitements de potabilisation. L'objectif est de maîtriser les coûts tout en contribuant à une eau de qualité.

« Assurer aux consommateurs (...) un approvisionnement durable en eau potable. »

## D'où vient L'EAU DU ROBINET ?



Chaque jour, sur le territoire Eau du bassin caennais, **330 000 habitants consomment en moyenne 56 000 m<sup>3</sup> d'eau potable** pour leurs usages quotidiens.

Usine de l'Orne

Cette eau provient pour 2/3 d'eaux souterraines (54 captages) et 1/3 d'eaux de surface (1 prise d'eau dans l'Orne). La majeure partie des eaux souterraines est simplement chlorée avant d'être distribuée.



Les eaux de surface sont potabilisées dans une usine de traitement avant distribution.

Sur le territoire du syndicat, **19 captages sont classés prioritaires** (enjeux qualitatifs et/ou quantitatifs), dans **11 Aires d'Alimentation de Captages (AAC)**.

Au sein de ces AAC, doivent être élaborés et mis en œuvre **des programmes volontaires de préservation de la ressource**.



## Des DÉMARCHES de SENSIBILISATION pour faire évoluer les pratiques

Collectivités, particuliers, scolaires, gestionnaires de routes ou de voies ferrées..., depuis de nombreuses années, **Eau du bassin caennais** sensibilise les acteurs de son territoire et les encourage dans leur démarche de pratiques respectueuses de la qualité des eaux.

### DES ACTIONS AGRICOLES PERMETTANT DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX

En parallèle de la rédaction et de la mise en place de plans d'actions concertés, des initiatives issues des groupes de travail, sont déjà mises en place :

- la rédaction et la diffusion de plaquettes pédagogiques
- la réalisation et la participation à des journées techniques
- l'organisation de journées de partage d'expériences entre les agriculteurs, les élus des syndicats d'eau et les industriels



Le saviez-vous ? **85**

C'est le pourcentage de surface agricole dans les aires d'alimentation des captages d'Eau du bassin caennais.

# Les AIRES D'ALIMENTATION de captage (AAC)

Une **Aire d'Alimentation de Captage (AAC)** désigne la **zone en surface sur laquelle l'eau qui s'infiltré ou ruisselle alimente le captage**. Cette zone est délimitée dans le but principal de **lutter contre les pollutions diffuses** risquant d'impacter la qualité de l'eau prélevée par le captage.

